

Infrastructures et financements

Fonds de solidarité numérique contesté

Les sommets organisés par les Nations unies sont souvent source de frustrations et de tensions entre pays du Nord et du Sud ainsi qu'avec la société civile. Les belles intentions exprimées dans les déclarations de principes et les plans d'action sont en effet peu suivies d'effet, faute de financements adéquats. Le Sommet mondial sur la société de l'information n'échappe pas à ce travers.

Les solutions préconisées par les Etats – notamment les partenariats public-privé, public-public, les investissements directs ou encore de coopération décentralisée – offrent certainement des perspectives intéressantes pour financer des projets. Ils ne sont cependant pas suffisants pour réduire les inégalités entre régions surconnectées et marginalisées, au Sud comme au Nord.

Le président du Sénégal, Abdoulaye Wade, a appelé à une solidarité numérique. Son idée : créer un fonds international doté d'un mécanisme pour faire converger tous les pays à l'intérieur d'un « serpent numérique » (avec une marge inférieure et supérieure de connectivité). Le financement proviendrait des consommateurs et des entreprises, via un prélèvement volontaire sur les ventes de matériel informatique – par exemple, 1 dollar par ordinateur vendu.

Au PrepCom III, ce projet a été l'une des principales pierres d'achoppement entre pays du Sud et du Nord. Bien que la délégation sénégalaise ait obtenu un large soutien du continent africain et de grands pays comme le Brésil et l'Inde, la Communauté européenne et la plupart des pays du Nord s'y sont formellement opposés. Motif : les mécanismes de financement actuels seraient suffisants pour répondre aux nouveaux enjeux, notamment si l'on y associe plus étroitement le secteur privé. Plutôt que de créer de nouveaux fonds, il s'agirait de mieux coordonner les initiatives existantes.

Derrière la rhétorique, les enjeux sont clairs : les Etats du Nord refusent un nouvel engagement financier. La Suisse, réservée elle aussi, a répondu « régulation » à la demande de « financement ». Elle s'est fendue d'une contre-proposition : créer des fonds nationaux pour garantir l'accès universel. Alimentés par exemple par la vente de licences aux opérateurs, ceux-ci permettraient de subventionner le développement d'infrastructures – par le secteur privé – dans les régions défavorisées. Cette proposition, qui une fois de plus dégage la communauté internationale de toute responsabilité financière, a trouvé peu d'écho au cours de la conférence préparatoire.

Les jeux sont-ils faits ? Pour éviter les blocages, le projet africain sera-t-il évacué du plan d'action proposé aux chefs d'Etats en décembre ? Le PrepCom III bis, qui aura lieu du 10 au 14 novembre, sera à cet égard décisif. Et d'autant plus intéressant que la société civile internationale a commencé à se mobiliser sur ce thème. A l'issue des dernières négociations, elle a publié une déclaration soutenant la création d'un fonds de solidarité international. Argument : le financement « ne doit pas conduire à l'extension de la privatisation, ni au renforcement des inégalités dans les relations commerciales ». Un élargissement bienvenu des débats...

Marie Thorndahl et Chantal Peyer